

OFFICE NOTARIAL DE ROGLIANO

COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

AVIS DE CRÉATION

DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Date de l'acte : 14 septembre 2023

Suivant acte reçu par Maître Julie-Anne PAOLETTI, notaire à ROGLIANO (Haute-Corse) Pian delle Borre Macinaggio.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

- Identité du (ou des) Requéran(t)s :

Monsieur Mathieu Joseph **SANTELLI**, retraité, demeurant à BASTIA (20600) 3 route Impériale Rés- St Florent- Bât B-A3.

Né à NICE (06000), le 14 décembre 1945.

Divorcé de Madame Geneviève, Marie **RONCHAIL**, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de BASTIA (20200), le 9 avril 1996, et non remarié.

Madame Pauline Marie Françoise **GIUDICELLI**, retraitée, demeurant à AIX EN PROVENCE (13090) 17 rue de l'Esplanade l'Esplanade de l'Arche.

Née à VENZOLASCA (20215), le 19 décembre 1944.

Divorcée de Monsieur Louis Marie Antoine **DUBOUCHET**, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de AIX EN PROVENCE (13090), le 20 octobre 1994, et non remariée.

Madame Claudette-Marie-Magdeleine **GRAZIANI**, retraitée, demeurant à MARSEILLE (13015) 341 chemin Madrague Ville.

Née à SAN MARTINO DI LOTA (20200), le 8 mars 1936.

Célibataire.

Madame Michelle Andrée Gisèle **DESCHAMPS**, retraitée, demeurant à CHOUZY SUR CISSE (41150) 4 chemin Bellevue "Bel air".

Née à SAINT AIGNAN (41110), le 8 février 1941.

Veuve de Monsieur Jacques François **GIUDICELLI** et non remariée.

Madame Sandrine Valérie Véronique **GIUDICELLI**, directrice agence, demeurant à LE PLESSIS-ROBINSON (92350) 36 avenue Charles de Gaulle appartement 225 Bât Rosellère.

Née à BLOIS (41000) le 16 août 1970.

Célibataire.

Monsieur Emmanuel Antoine Pierre **GIUDICELLI**, directeur agence transport GEODIS, demeurant à THESEE (41140) 53 Bis route de VIERZON.

Né à BLOIS (41000) le 29 décembre 1971.

Célibataire.

- Désignation des Biens :

Immeuble article un

Désignation

A SAN-MARTINO-DI-LOTA (HAUTE-CORSE) 20200

Diverses parcelles de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AC	0142	CANAVACCIA	00 ha 02 a 32 ca
B	0567	RIGONE	00 ha 03 a 59 ca
B	0575	RIGONE	00 ha 14 a 22 ca
B	0608	PETRABIO	00 ha 02 a 51 ca
D	0158	CALLELLACCIO	00 ha 28 a 66 ca
D	0669	NAVACCHIONI	00 ha 02 a 93 ca
D	0685	TENTUME	00 ha 02 a 09 ca
D	0686	TENTUME	00 ha 01 a 18 ca
D	0875	CAPPELLUCCIO	00 ha 00 a 63 ca
D	0876	CAPPELLUCCIO	00 ha 05 a 37 ca
D	0954	LANCONI	00 ha 17 a 35 ca
D	0955	LANCONI	00 ha 58 a 04 ca
F	0009	GIOVO	00 ha 07 a 91 ca
F	0160	FINESTRE	00 ha 32 a 84 ca
F	0215	NOVACHIONI	00 ha 13 a 38 ca
F	0223	NOVACHIONI	00 ha 04 a 90 ca
F	0225	NOVACHIONI	00 ha 01 a 75 ca
F	0241	ERBUCETE	00 ha 09 a 79 ca
F	0260	SPILONCHE	00 ha 06 a 23 ca
F	0269	SPILONCHE	00 ha 03 a 35 ca
F	0272	CORNOCCHIO	00 ha 04 a 19 ca
F	0292	PASTURECCE	00 ha 17 a 87 ca
F	0341	ERBUCETE	00 ha 25 a 52 ca
F	0344	FINOCCHIO	00 ha 12 a 47 ca
F	0505	MONTE GALLINACCIO	00 ha 15 a 06 ca
F	0531	PASTORECCIE	00 ha 07 a 12 ca
F	0552	PASTORECCIE	00 ha 10 a 67 ca
F	0574	MONTE ILLORIO	00 ha 06 a 49 ca
F	0585	MONTE ILLORIO	00 ha 03 a 87 ca
G	0180	AJOLA	00 ha 03 a 96 ca
G	0230	TORRE	00 ha 01 a 05 ca
G	0231	TORRE	00 ha 01 a 00 ca
G	0277	PIETRAPIANA	00 ha 21 a 76 ca

Total surface : 03 ha 50 a 07 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article deux

Désignation

A SAN-MARTINO-DI-LOTA (HAUTE-CORSE) 20200 Lieu-dit PIETRANERA,
une parcelle de terre .

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AC	132	PIETRANERA	00 ha 00 a 27 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Observation étant ici faite qu'une construction à l'état de ruine est présente sur la parcelle.

Immeuble article trois

Désignation

A SAN-MARTINO-DI-LOTA (HAUTE-CORSE) 20200 Lieu-dit MORONASCO et CANALE.

deux parcelles de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	578	MORONASCO	00 ha 05 a 70 ca
G	706	CANALE	00 ha 00 a 94 ca

Total surface : 00 ha 06 a 64 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article quatre

Désignation

A SAN-MARTINO-DI-LOTA (HAUTE-CORSE) 20200 Lieu-dit LANCONE, TEGHIA et PASTORECCIE.

quatre parcelles de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	748	LANCONE	00 ha 02 a 94 ca
F	248	TEGHIA	00 ha 46 a 00 ca
F	249	TEGHIA	00 ha 03 a 34 ca
F	530	PASTORECCIE	00 ha 08 a 44 ca

Total surface : 00 ha 60 a 72 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Bien non délimité

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre D N°748 est un bien non délimité d'une contenance de cinq ares quatre-vingt-huit centiares (00ha 05a 88ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre F N°248 est un bien non délimité d'une contenance de quatre-vingt-douze ares (00ha 92a 00ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre F N°249 est un bien non délimité d'une contenance de six ares soixante-huit centiares (00ha 06a 68ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre F N°530 est un bien non délimité d'une contenance de vingt-cinq ares trente-deux centiares (00ha 25a 32ca).

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« *Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude : julie-anne.paoletti@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**